



## InfoNote

Décembre 2016

INFO16-42iF

### Finie l'impression des brochures d'assurance!

Nous offrirons les brochures d'assurance en version électronique (PDF) seulement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En plus de réduire le gaspillage, cette nouvelle façon de faire permettra aux administrateurs de régimes et aux adhérents à ces derniers d'accéder rapidement à la version la plus récente de leur brochure.

#### Une brochure facilement accessible

Chaque fois qu'une brochure sera émise, nous déposerons sa version électronique dans le site sécurisé de l'administrateur du régime, puis dans celui des adhérents à celui-ci.

Voici comment ils pourront y accéder :

- **Site sécurisé destiné aux administrateurs :** Section Information > Brochure des employés
- **Site sécurisé destiné aux adhérents :** Section Mon dossier > Brochure d'assurance

Les administrateurs qui n'ont pas accès au site sécurisé recevront leurs brochures par courriel, dans un format qu'ils pourront facilement imprimer s'ils le jugent nécessaire. Quant aux adhérents qui ne sont pas inscrits au site sécurisé, ils devront communiquer avec l'administrateur de leur régime pour obtenir leur brochure.

#### Communications

Nous diffuserons prochainement une InfoNote sur le site sécurisé destiné aux administrateurs pour les informer de ce changement. Quant à ceux qui ne sont pas inscrits à ce site, nous les aviserons par le biais d'un courriel provenant de leur représentant de Desjardins Assurances.

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller de Desjardins Assurances si vous avez des questions.

**Développement des affaires**  
**Assurance pour les groupes et les entreprises**